



LADEVEZE-RIVIERE
32230

☎ : 05 62 69 39 12

☎ : 05 62 69 39 12

@ : mairie.ladeveze-riviere@orange.fr

**CONVENTION TEMPORAIRE DE LOCATION
DE LA SALLE DES FÊTES de LADEVEZE-RIVIERE
Pour les Associations extérieures**

ENTRE : M. Cyril COTONAT, Maire de la Commune de Ladevèze-Rivière agissant en vertu des délibérations du Conseil Municipal en date du 09 Juillet 2010 et 08 octobre 2010.

ET : M.....,
domicilié à
Agissant pour le compte de l'Association
☎ :

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1^{er} :

La Commune de Ladevèze-Rivière met à disposition de M,
la salle des fêtes communale dans le cadre :
.....
le/les (1).....
DeH..... àH.....

Article 2^{ème} :

M.....déclare connaître parfaitement les lieux, avoir pris connaissance des consignes de sécurité et des conditions générales d'utilisation des locaux. Il déclare en outre que le nombre de personnes admises dans la salle ne dépassera pas 190 personnes.

Article 3^{ème} :

M.....pourra retirer les clés en mairie le
àH..... et les restituera le
àH.....

Un état des lieux d'entrée et de sortie sera dressé.

(1) Rayer la mention inutile



LADEVEZE-RIVIERE
32230

☎ : 05 62 69 39 12

☎ : 05 62 69 39 12

@ : mairie.ladeveze-riviere@orange.fr

Article 4ème :

Les tarifs de la location de la salle des fêtes et de ses équipements sont :

SANS UTILISATION DE LA CUISINE :

- 100 € pour la période été (1^{er} mai au 31 octobre)
- 150 € pour la période hiver (1^{er} novembre au 30 avril)

AVEC UTILISATION DE LA CUISINE :

- 150 € pour la période été (1^{er} mai au 31 octobre)
- 200 € pour la période hiver (1^{er} novembre au 30 avril)

M.....versera la somme de
.....€ au titre de l'occupation des locaux.

Ainsi qu'une caution de 150 € qui sera rendue à la fin de l'année lors de la restitution des clés si aucune dégradation n'est constatée.

En cas de dégradations supérieures au montant de la caution, les frais de remise en ordre seront à la charge de M.....

Une copie de l'attestation de responsabilité civile (assurance) de M.....sera également fournie.

Etabli leen double exemplaire.

Pour la commune

Pour le preneur